

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

ALUDEO (Échanges et découvertes-Cap au sud-Okaya)

94 rue Gambetta • 44000 Nantes
01 85 040 040 • www.aludeo.fr

ANIMATION VACANCES LOISIRS AVL

10 rue Landrecies • 89600 St Florentin
03 86 56 13 41 • <http://avl-animation.com/>

APARSHA FRANCE

11 rue du Stade • 17700 Surgères
05 46 07 15 16 • www.aparsha.fr

APF

17 boulevard Auguste Blanqui • 75013 Paris
01 40 78 69 57 • www.apf-evasion.org

ASSOCIATION CESL

15 avenue Auguste Blanqui • 91210 Draveil
01 69 03 29 49 • www.cesl.fr

ASSOCIATION CROQ VACANCES

1 rue Emilienne Leroux Bât D • 44200 Nantes
02 40 355 215 • www.croqvacances.org

ASSOCIATION REGARDS

118 avenue Aristide Briand • 92120 Montrouge
01 46 38 80 60

AVENTURES VACANCES ENERGIE

67 rue Pasteur • 69007 Lyon
09 73 87 20 20 • www.aventures-vacances-energie.com

AVP VOYAGES JEUNES

Route de Barleux ZI La Chapelle
BP 10097 • 80202 Peronne

03 22 84 75 57 • www.voyages-jeunes-avp.com

CHARLOTTE LOISIRS

43 rue Jean Roger Thorelle • 92340 Bourg la Reine
01 45 36 55 65 • www.charlotte-loisirs.fr

CHEMINS DU MONDE

17 Bis boulevard de la Capelle • 12100 Millau
05 65 47 07 42 • www.cheminsdumonde.fr

COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX

26 rue Jean Jaures
BP 60882 • 78108 St Germain en Laye
01 39 73 41 41 • www.compagnons.asso.fr

DECOUVERTE VACANCES EQUILIBRE

32 boulevard Chanzy • 24100 Bergerac
05 53 58 14 80 • www.adve24.org

FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT

60 rue des Freres Flavien • 75976 Paris
01 43 62 25 95 • www.armeedusalut.fr

GENTIANE EN PISTE

Chemin De Rignac • 15400 Riom Es Montagne
04 71 78 22 43 • www.gentiane-en-piste.fr

GOCOLO

Moulibez • 12620 St Beauzeay
04 71 78 22 43 • www.gocolo.fr

LE TEMPS DES COPAINS

5 rue Jean Moulin • 91210 Draveil
01 69 39 01 61 • www.tempsdescopains.com

LESNA

32 rue Henner • 68300 Saint Louis
03 89 69 71 45

LOISIRS PROVENCE MEDITERRANEE

36 rue St Jacques • Bp 10 • 13251 Marseille
www.lpm.asso.fr

PEP DECOUVERTES

5 rue Georges Enesco • 94000 Creteil
01 41 78 92 80 • www.pep-decouvertes.fr

ROYAL RANGERS

87 route de Grigny Bât 1 • 91130 Ris Orangis
www.royalrangers.fr

UCPA

17 rue Remy Dumoncel • 75698 Paris
01 45 87 55 82 • www.ucpa-vacances.com

UFCV

10 quai de la Charente • 75019 Paris
01 44 72 14 10 • www.ufcv.fr

UNAT PACA

1460 route de Galice • 13097 Aix En Provence
www.unat-paca.asso.fr
<http://unat-paca.e-monsite.com/pages/aides-au-depart-en-vacances.html>

VACANCES POUR TOUS

21 rue Saint Fargeau • CS 72021 • 75989 Paris
01 43 58 95 24 • www.vacances-pour-tous.org

VISAS LOISIRS

54 boulevard Foch • 38000 Grenoble
04 76 85 12 40 • www.visasloisirs.com

ADN ACTIVITE DECOUVERTE NATURE

10 quai de la Borde • 91130 Ris Orangis
01 69 25 98 50 • www.adn-decouverte.fr

AROEVEN

40 avenue des Cosmonautes • 91120 Palaiseau
01 69 53 01 41 • www.aeroeven.ca-versailles.fr

CIGALES ET GRILLONS

18 bd Aristide Briand • 45000 Orléans
02 38 42 15 15 • www.cigalesetgrillons.com

COMITE FAMILIAL DES CALOTS VERTS

31 rue du Sausset • 93600 Aulnay sous Bois
06 29 82 59 43 • www.lescalotsverts.fr

DJURINGA JUNIORS

46 bis rue Louis Aulagne • 69600 Oullins
04 78 23 23 46 • www.djuringa-juniors.fr

EEDF

12 place Georges Pompidou
93167 Noisy le Grand Cedex
02 38 61 90 54

ODCVL

Parc d'activités de la Roche BP 247 • 88007 Epinal
01 58 61 34 05 • www.odcvl.org

VACANCES POUR TOUS

2-4 rue Berthelot • 95300 Pontoise
01 30 31 89 36 • www.ligne95.com

TEMPS JEUNES

99 rue de Merlo • 69600 Oullins
01 44 93 81 41 • www.temps-jeunes.com

TEMPS LIBRES VACANCES

4, rue Delecroix - BP 136 • 62880 Pont à Vendin
03 21 08 89 10 • www.tempslibrevacances.fr

VELS

18, rue de Trévisse • 75009 Paris
01 47 70 93 93 • www.velsvoyages.com



AIDES AUX VACANCES ENFANTS 2018



UNE AIDE POUR LES SÉJOURS
EN COLONIE DE VACANCES
POUR VOS ENFANTS
DE 7 À 16 ANS

CAF 95 • Dépliant AVE • Janvier 2018 • Photo : "L'Luke Porter



Quartier de la Préfecture
2 Place de la Pergola
95018 Cergy Pontoise cedex



0 810 25 95 10 Service 0,06 € / min
+ prix appel

AIDES AUX VACANCES ENFANTS



C'est une aide pour vos enfants qui permet de participer au financement d'un séjour en colonie de vacances d'au moins 7 jours, réalisé dans un centre géré par un organisme de vacances enfants reconnu pour la qualité de l'accueil et des services. Ces structures sont conventionnées par la CAF du Val d'Oise ou Vacaf.

PARTIR OÙ ET QUAND ?

En France, dans un pays de l'Union Européenne ou au Royaume Uni, avec un **organisme conventionné** pendant les vacances scolaires de printemps, d'été et d'automne.

BÉNÉFICIAIRES

- Les enfants âgés de 7 à 16 ans, nés entre le 1^{er} septembre 2001 et le 31 décembre 2011, dont les familles ont un quotient familial Caf inférieur ou égal à 700 € en janvier 2018. Ce quotient est valorisé pour les enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.
- Les enfants inscrits en colonie de vacances par l'intermédiaire d'une Mairie, d'un comité d'entreprise, d'une association pourront bénéficier de cette aide dans la mesure où le séjour de vacances choisi est réalisé dans un centre géré par un organisme conventionné.

L'aide est calculée en fonction du quotient familial. La CAF prend en charge 50 % du coût d'un séjour d'au moins 7 jours consécutifs pendant les vacances scolaires de printemps, d'été et d'automne.

Quotient familial	Participation de la CAF	Aide maximale
0 à 700 €	50% du coût du séjour	400 €
Enfants bénéficiaires de l'AAEH* de 7 à 16 ans		
0 à 1000 €	50% du coût du séjour	800 €

* AAHH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.

En février 2018, les familles remplissant ces conditions reçoivent une notification d'aide aux vacances enfants.

LES AIDES FINANCIÈRES SERONT ACCORDÉES DANS LA LIMITE DES CRÉDITS DISPONIBLES.

RÉSERVATION AVE

- **CHOISIR** un séjour en colonie de vacances d'au moins 7 jours parmi les organismes conventionnés (*liste page suivante*).
- **RÉSERVER** auprès de l'organisme de vacances :
 - indiquer votre choix de séjour,
 - préciser que vous avez bien reçu une notification d'aide aux vacances enfants de la CAF du Val d'Oise,
 - communiquer votre numéro d'allocataire.

A partir d'un fichier sécurisé, l'organisme sera en mesure de vous renseigner et confirmer le montant de l'aide aux vacances enfants calculé en fonction du coût du séjour.

Le montant de l'aide aux vacances enfants sera directement payé à l'organisme de vacances et déduit de votre facture si le séjour est réalisé.

L'organisme de vacances doit vous informer :

- du coût total de la colonie de votre enfant,
- du montant de l'acompte à verser pour la confirmation de votre réservation ainsi que la date limite de paiement,
- du montant du solde à payer avant le départ,
- des conditions de séjour.

- **CONFIRMER** votre réservation par l'envoi de l'acompte demandé.
- **RÉGLER** le solde du séjour en fonction des modalités indiquées par l'organisme de vacances.

RÉSERVATION PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOTRE MAIRIE, COMITÉ D'ENTREPRISE, ASSOCIATION

- **COMMUNIQUER** la notification d'aide aux vacances enfants à votre Mairie, Comité d'Entreprise, association...
- **DEMANDER** les modalités d'inscription et de paiement du séjour de votre enfant. Votre Mairie, Comité d'Entreprise, association se chargera de transmettre à l'organisme de vacances conventionné, votre numéro allocataire pour le paiement de l'aide aux Vacances Enfants, le montant de l'aide devra apparaître sur votre facture.
- **ASSUREZ-VOUS** que l'organisme de vacances est conventionné par la CAF du Val d'Oise ou VACAF.